



CONFRÉRIE DU GRUYÈRE

42^e Assemblée générale ordinaire Procès-verbal

**Jeudi 23 mars 2023
19.00 heures
Maison du Gruyère, Pringy**

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mars 2022
2. Rapport du Gouverneur sur les activités conduites durant l'année 2022
3. Comptes 2022 – rapport des vérificateurs – finance d'entrée et cotisation
4. Admissions – démissions au sein du Conseil et des Conseils de préfectures
5. Modification des statuts
6. Programme des activités 2023
7. Divers

Le Choeur de la Confrérie du Gruyère ouvre la 42^e Assemblée Générale Ordinaire par le traditionnel Hymne au Gruyère puis du chant Paysan.

Le Gouverneur Grégoire Raboud remercie le chœur.

Il salue et remercie les **115** compagnons présents.

Une minute de silence est dédiée aux différentes personnes disparues cette année, depuis l'assemblée du 17 mars 2022. Que cela soit vos proches, amis ou toutes personnes de votre entourage. Mes pensées plus particulières vont vers notre ancien Grand Maître des Cérémonies, François Raemy, décédé subitement, membre du Conseil durant plusieurs années, voire plusieurs décades, entré comme Compagnon de la confrérie en 1986, qui a officié d'abord comme chantre puis a organisé pas moins de 70 chapitres de notre confrérie.

Les 1707 membres ont été convoqués dans les temps. Il y a 74 compagnons qui ont pris la peine de s'excuser. Ils ne sont pas cités lors de l'assemblée.

Les scrutateurs sont nommés par le Gouverneur : Valentin Robert, Marc Gendre, Jean-Louis Andrey, Olivier Tombet.

La convocation et l'ordre du jour sont acceptés à l'unanimité.

1. PROCES-VERBAL de la 41^e assemblée générale du 17.03.2022

Le PV, étant à disposition auprès de la chancellerie et pouvant être consulté sur le site internet, il n'est pas lu. Remerciements à son auteure, **Mme Annick Currat Lieutenante de préfecture Genevoise**, remerciée par M. Le Gouverneur et applaudie par l'assemblée.

Il n'y a aucune remarque, ni question, et il est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT DU GOUVERNEUR

Gentes Dames, Solides Compagnons,

Par où commencer ? ou plutôt par où ne pas commencer ?

L'année 2022 a été l'année de la transmission, une année partagée de manière commune, au niveau du gouvernement, entre le meneur expérimenté à la verve aiguisée, Michel Chevalley et votre serviteur.

Nous nous sommes entendus et avons géré quasiment à moitié chacun notre année, lui jusqu'au chapitre du 1^{er} octobre, et moi-même jusqu'à ce jour.

Assemblée générale 2023

Mais comprenez-moi bien, je ne vais pas faire un demi-rapport du gouverneur, ou un rapport de demi-gouverneur, même si je me suis dit de ne pas faire plus que le demi d'un quart d'heure de durée... parce qu'après, il y a encore des tierces personnes à saluer. Je vais donc rester entier.

En tant que musicien, je vais vous jouer mon rapport sans fausse note mais en quatre mouvements. Attention, je ne vais pas rejouer la partition de la revue 2022, puisque celle-ci vous a présenté l'ensemble des activités de notre confrérie. Il y en a quelques-unes à disposition dans la salle. Mais je m'attarderai sur 1-2 points importants.

1^{er} mouvement : l'organisation. Votre Conseil s'est réuni à 3 reprises en plénum pour s'accorder de vive voix sur la conduite de notre association, ainsi qu'une matinée au vert pour prendre le pouls sur le futur de son organisation. Et je peux vous dire que les gammes ont sonné plus majeure que mineure... il y a parfois quelques bémols, mais c'est une équipe qui s'entend à merveille...

Mais en plus, je veux relater les diverses réunions organisées dans les préfectures pour coordonner les événements et les représentations aux diverses manifestations vaudoises, genevoises et Bern-Jura-Neuchateloises... des heures qui échappent au regard du Conseil mais qui nous sont relatées par les préfets et je n'ai qu'un seul mot : bravo pour l'engagement des membres des préfectures.

2^e mouvement : München zwei tausend zwei und zwanzig. Ja, die Bruderschaft Gruyère war in München... Meine Damen und Herren, das war Toll, grossartig, fantastisch...

Oui, le temps du printemps 2022, Munich a vu le CHAPITRE DES AMBASSADEURS de la Confrérie du Gruyère. Près de 200 participants (à voir dans notre revue) au repas, le chœur quasiment au complet, des membres heureux et chaleureux, des personnalités bavaroises conquises par notre Gruyère AOP et leur intronisation. Avec la participation d'une IPG conquérante et très active sur le marché allemand en 2022. Bravo. Mais je vois là surtout le cheval de bataille de notre préfet de BEJUNE (Bern Jura Neuchâtel) sortant Vincent Challet, soucieux, engagé et fier d'avoir organisé ce défi avec le soutien de son comité et de certains membres du conseil très actif. Merci à eux et bravo à toutes et tous. Près de 30 intronisations ont eu lieu à Munich.

3 e mouvement : Michel Chevalley. Je serai bref, car il a plaisir aujourd'hui à nous suivre de l'autre côté de la barrière, après ces années comme Gouverneur, très actif. Mais Michel, je tiens à te remercier

Assemblée générale 2023 sincèrement pour ton engagement jusqu'au bout de ton mandat. Tu as coordonné cette transition et je t'en remercie vraiment, car tu as de suite pris le virage de la transmission, de ta mise à disposition, de tes encouragements et de ta compréhension... jusqu'au 1 e octobre, soirée référence avec près de 440 participants et 64 intronisés.

4 e mouvement : la communication. Voilà 6 ans que je participe aux séances du conseil en tant que chantre. Et il est vrai qu'une des nécessités depuis tout ce temps est de continuer à faire connaître la Confrérie auprès d'un plus large public, avec un rajeunissement ainsi que de proposer l'intronisation à de nouvelles Gentes Dames. Bon, rendez-vous compte, nous avons 1707 membres. Quelle force ! ce n'est pas rien. Mais tout de même : nous avons donc aussi réussi à élargir le champ de la communication en s'approchant de la presse par exemple, régulièrement, et cela a généré un peu plus de suivi : articles, interview radio de nos membres lors des chapitres, interviews de membres du conseil à la radio romande ou dans des télévisions régionales. Il faut qu'on continue à travailler sur cet angle pour mieux faire connaître cette confrérie.

Je maintiens que notre organisation, votre organisation sera un perpétuel acte de communication par son activité. Et vous en faites partie mesdames et messieurs, ce qui rend ce rapport 2022 encore plus crédible : en effet, près de 800 personnes ont participé aux différents événements organisés par notre confrérie et qu'à chaque fois les 1700 membres en sont informés. Cela permet de faire un incroyable soulèvement de communication. Et enfin les retours ont été plutôt positifs vis-à-vis de la nouvelle mouture de la revue de la Confrérie du Gruyère, et j'en suis très content. Merci beaucoup.

En conclusion, je tiens à remercier l'ensemble du Conseil pour sa confiance, son soutien, sa compréhension et son investissement ; des membres motivés et passionnés, c'est impressionnant.

Mais merci aussi au chœur de la Confrérie, avec sa présence lumineuse en tout temps grâce à leur motivation extraordinaire sous la baguette du Directeur René Berset et de son Président Nicolas Seydoux : le chœur s'est produit à maintes reprises en 2022 : assemblée générale des délégués de swiss ski à La Roche, 1 e août à Bulle, Bénichon d'Ecuvillens, Fêtes de Ballenberg, 9 e rencontre des chœurs de fromagers à Ballenberg, concert à Riaz et prestations lors des 25 ans de l'IPG à Bulle. Sans compter nos chapitres.

Assemblée générale 2023

Merci aux équipes du Chalet de démonstration sous la direction de André Moret, jusqu'à la fin 2022 puisqu'il a passé le témoin j'y viens sous le point 4 de cette assemblée, et l'ensemble des professionnels présents durant l'été ou à divers autres moments : productions, démonstration, commentaires et surtout le transport, merci à toutes et tous pour cet engagement ;

Merci aussi aux gens du métier et de la filière, que je connais de mieux en mieux mais que je veux encore apprendre à connaître plus, des gens qui font partie de la Confrérie, producteur de lait, fromager, affineur et spécialistes de la promotion ! Mais aussi de futurs membres à introniser partout sur notre zone de production du Gruyère AOP. Et il y a du travail. Nous aurons par exemple au prochain chapitre trois ou quatre professionnels de la branche à introniser, je l'espère en tout cas.

Et je veux relever les noms des professionnels qui ont fait briller notre produit phare pour lequel nous nous engageons comme modestes ambassadeurs. Les Marco Odermatt du Gruyère AOP tels que notre Solide compagnon Marc Delacombaz de Montbovon,

champion toutes catégories des swiss cheese awards, Vincent Guillet à Rossens dont le Gruyère AOP Réserve a gagné le Mondial du Fromage à Sao Paulo au Brésil, Urs Leuenberger de Verdefultigen Champion du Monde 2022...

Bravo à la filière et c'est d'autant plus une fierté d'être ambassadeur de cette grande lignée de production de Gruyère AOP. Tous ces rois du Gruyère AOP ne sont pas membres de la confrérie : mais ça donne une grande motivation pour continuer à parler d'eux aussi au travers de nos événements et à les accueillir au sein de notre association.

Et un immense clin d'œil à L'Interprofession du Gruyère qui a fêté magnifiquement, incroyablement ses 25 bougies les 16 et 17 décembre à Bulle. Messieurs les directeurs et présidents, les collaborateurs et membres de l'IPG, un tout heureux anniversaire encore pour votre société.

Enfin, merci aux personnes et groupes qui ont participé et animé nos manifestations durant cette année, cors des Alpes, quatuor de cuivre et des chantres qui ne sont pas tous membres du conseil mais qui s'investissent pour apporter du contenu de qualité lors de nos soirées.

Assemblée générale 2023

Pour conclure ce rapport 2022, je vous fais une prévision 2023 – 2024 – 2025 : AUDACE, CONVIVIALITE ET TRADITION. Je l'ai répété plusieurs fois, nous pouvons nous engager sur cette voie.

Nos projets ont été de renouveler la revue fin 2022, et je remercie tous les acteurs du Conseil d'y avoir contribué. Mais je dois relever aussi l'immense travail de certains membres du conseil : à l'organisation de leurs propres manifestations dans les préfectures, les délégations fréquentes à l'année, l'organisation des chapitres mais surtout, surtout, sujet très difficile, la gestion administrative pour être au plus juste au niveau adresse, comptable. Nous manquons parfois de retirer les personnes décédées de notre base de données, veuillez nous en excuser mais ce n'est pas évident de gérer cela.

Et pour 2023 : nous avons des projets comme refaire notre site Internet, organiser nos événements planifiés et continuer à agrandir cette famille de la confrérie.

Et enfin vous toutes et tous qui continuez à soutenir la Confrérie par votre présence et votre soutien financier essentiel. MERCI. Une cotisation modeste mais importante qui permet de faire tourner cette magnifique organisation. Votre soutien, c'est notre succès.

Bravo et merci à toutes et tous, j'en ai fini avec mon rapport...

Il est vivement applaudi par l'assemblée.

3. **COMPTES 2022**

Philippe BARDET fait la présentation détaillée des comptes tenus par Sandy ULDRY, qu'il remercie. Il précise qu'il y a eu un problème de winbiz donc il manque quelques rubriques.

Il précise que nous n'avons pas pu boucler en temps voulu raison pour laquelle les passifs transitoires sont élevés.

La réserve de CHF 15'000 a été utilisée pour Munich, ce chapitre qui a coûté CHF 9'268.-

Réserve uniforme un montant de CHF 30'000.- a été mis car les uniformes du conseil s'usent et il faudra penser à les renouveler.

Il précise que les charges salaires et charges sociales est de moitié car la Chancelière a démissionné au milieu de l'année 2022.

Bénéfice de CHF 6'956.40

La situation financière va bien et pour le futur de la confrérie.

Les comptes ont été vérifiés par **Thomas Steiner et Bernard Gapany**.

M. Gapany fait son rapport, M. Steiner étant absent ce soir. Il relève la bonne tenue des comptes et remercie M. Bardet et Mme Uldry pour leur travail.

L'assemblée n'a pas de question, ni remarque.

Les comptes, tenus par l'IPG et plus particulièrement par Madame Sandy Uldry - chaleureusement remerciée - sont approuvés par la majorité de l'assemblée, 4 abstentions. Décharge en est donnée aux vérificateurs.

M. Gapany et M. Steiner se sont représenté pour 2023

4. ADMISSIONS – DEMISSIONS AU SEIN DU CONSEIL ET DES CONSEILS DE PREFECTURES

Démissions :

- Vincent Challet : suite à des soucis de santé Vincent a décidé de donner sa démission. Le Gouverneur le remercie, malgré son absence. Il est applaudi chaleureusement par l'assemblée.
- Roger Demierre : Michel lui fait un bel hommage. Il relate sa fonction au sein de la Confrérie. Un cadeau lui est remis par le conseil et il est chaleureusement applaudi. Le Gouverneur le remercie encore une fois et remercie Michel de son intervention.

Admissions :

Le Gouverneur propose les personnes suivantes pour les postes vacants :

Chancelière – Epistolière : Sarah Colliard.

Il explique le rôle de Chancelière - Epistolière. Il donne des informations concernant Sarah.

Il n'y a aucune question et sa nomination est acceptée par applaudissements.

Messagère : Marilyne Dousse Pasquier.

Il explique le rôle de Messagère et donne des informations concernant Marilyne.

Il n'y a aucune question et sa nomination est acceptée par applaudissements.

Préfet BEJUNE (Berne-Jura-Neuchâtel) : Daniel Geiser.

La préfecture BEJUNE a proposé et soutenu la candidature de Daniel. Il donne des informations concernant Daniel.

Il n'y a aucune question et sa nomination est acceptée par applaudissements.

Président du Chœur de la Confrérie : Nicolas Seydoux.

Nicolas est proposé car selon les statuts, le président du Chœur doit faire parti du conseil. Il donne des informations concernant Nicolas.

Il n'y a aucune question et sa nomination est acceptée par applaudissements.

Le renouvellement du conseil est fait pour 4 ans 2023 – 2027. Le Gouverneur énumère les membres du conseil actuels et les nouveaux nominés. Aucune question ou remarque ne sont émises, ces personnes sont acceptées par applaudissements.

Membres du Conseil :

BARDET Philippe : Lieutenant - Gouverneur
BRÖNNIMANN Charly : Banneret
COLLIARD Sarah : Chancelière - Epistolière
CLERC Jean-Paul : Mainteneur du Patrimoine
DELLEY Raphaël : Grand-Maître Chantre
DEMIERRE Francis : Préfet Préfecture genevoise
GEISER Daniel : Préfet Préfecture BEJUNE
GENOUD Hubert : Coordonnateur
MENOUD Benjamin : Grand-Maître des Cérémonies
MONEME Alexis : Amphitryon
PERNET René : Préfet Préfecture vaudoise
RABOUD Grégoire : Gouverneur
SEYDOUX Nicolas : Président du Chœur de la Confrérie du Gruyère
SCHMOUTZ Nicolas : Grand-Maître Fromager

Le Gouverneur énumère les membres des préfectures et le renouvellement est fait par applaudissements.

Conseil de la Préfecture genevoise :

CURRAT Annick : Lieutenant de Préfecture
DEMIERRE Francis : Préfet Préfecture genevoise – Membre du Conseil
OBERSON Georges : Maître Fromager
PITTET Pablo : Membre

Conseil de la Préfecture BEJUNE :

BIOLLEY Richard : Membre
CALAME Véronique : Lieutenant de Préfet
GEISER Daniel : Préfet Préfecture BEJUNE - Membre du Conseil
RABOUD Gérald : Maître Fromager
ROBERT Valentin : Membre

Conseil de la Préfecture vaudoise :

BEDOY Pascal : Membre
COLLOMB Jean-Marc : Membre
GENOUD Nicolas : Membre
PEREY Solange : Membre
PERNET René : Préfet Préfecture vaudoise – Membre du Conseil

5. Modifications des statuts

Benjamin Menoud explique les changements des statuts que chacun a reçus par courrier.

Il précise un article qui n'avait pas été mentionné dans le courrier envoyé avec la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire. Nouveauté dans l'article 10. au dernier paragraphe. Les membres du chœur de la Confrérie, lorsqu'ils atteignent vingt ans d'assiduité sont élevés au rang de Compagnon d'honneur.

Conseil après 4 ans au rang de compagnon d'honneur.

Une personne demande si les joueurs de Cors des Alpes font partis de cette modification. Benjamin leur dit que non.

Aucune autre question n'est posée.

Benjamin repasse la parole au Gouverneur.

M. Le Gouverneur passe au vote. Oui à la majorité, 1 abstention

Benjamin est applaudi par l'assemblée et remercié pour son travail acharné.

6. ACTIVITES 2023

17.01.2023	vœux de la Préfecture genevoise
13.05.2023	Chapitre du Dragon à Fribourg
02.06.2023	Risotto dans la meule de Gruyère - Préfecture vaudoise, Appellation Bonvillars. Domaine du Terraillez, Concise
24.06.2023	Concert du Chœur de la Confrérie à l'église de Riaz
Été 2023	Le chalet de fabrication présent à Bulle chaque jeudi du marché folklorique
24.09.2023	Cortège de la Fête des vendanges Neuchâtel
30.09.2023	Chapitre de l'Etable à Yens VD

Un Compagnon demande si le Chapitre de Fribourg est à midi ou le soir.

M. le Gouverneur donne quelques informations concernant le Chapitre du Dragon et précise que c'est le soir.

7. DIVERS

Le Gouverneur donne des informations concernant le chalet de démonstration. M. André Moret désire remettre son mandat à un autre compagnon.
Applaudissements de l'assemblée pour le remercié de son travail.

Gentes Dames, Solides Compagnons, en 2012, Monsieur André Moret reprenait les rênes de Conrad Fragnière comme responsable du chalet de démonstration. 10 ans de bons et loyaux services pour ce fameux char de démonstration que l'on voit presque partout, loin à la ronde, du marché de Bulle à la Fête des Vignerons.

Ce rôle n'est pas à proprement parlé membre du Conseil, mais il est très important.

Ainsi, André Moret a décidé de remettre son mandat de responsable du char de la Confrérie du Gruyère.

Il a porté à un haut niveau de qualité et d'entretien, de suivi, d'investissement ce char qui s'est retrouvé à énormément d'endroit depuis très longtemps en Gruyère et en Suisse Romande.

Bien évidemment, avec toutes son équipe, il a été présent sur ce char, autour de l'âtre, dans l'odeur de la fumée, à préparer chaque semaine et à chaque fois qu'il le faut, un nouveau Gruyère, une nouvelle meule.

Mesdames et messieurs, André, fidèle des fidèles de la presque première heure, puisqu'intronisé, selon nos listes, à Grangeneuve, comme Compagnon en 1982, puis devenu Compagnon expert, nous

L'Assemblée générale 2023 tient à remercier André pour sa fidélité, son engagement qui a permis d'avoir une magnifique présence et une visibilité accrue de la confrérie durant toutes ces années.

Il n'a pas officié à ce poste au conseil mais il en était toujours très proche. Pour cela, cher André, nous tenons à te remettre un baquet similaire.

Et donc, pour le remplacer à cette tâche, j'ai le plaisir de vous présenter quelqu'un que l'on ne présente finalement plus : il s'agit de Jean-Louis Andrey qui reprend le flambeau de responsable du char. Et vous savez quoi ? il a aussi été intronisé à Grangeneuve en 1982. Nous avons une terrible chance d'avoir des gens qui s'investissent de la sorte. Merci Jean-Louis et nous serons au maximum à tes côtés, si besoin, pour un coup de main ou surtout pour venir sentir apprécier le geste auguste et ancestral de la production d'une meule de Gruyère sur notre fameux char de démonstration. A cet été sur le marché de Bulle et à travers la Suisse Romande sûrement.

Jean-Louis Andrey reprend le flambeau. Le Gouverneur remercie Jean-Louis et l'assemblée l'applaudit pour son engagement.

Il remercie Mme Porchet.

Il va amener un cadeau à ces 2 personnes et il les remercie pour leur engagement. L'assemblée applaudit Marcel en remerciement

Le quatuor n'est pas lié à la Confrérie. Il s'est dissout. Le Gouverneur les félicite et les remercie. Un cadeau leur sera remis ultérieurement. Applaudissement de l'assemblée en remerciement de leur engagement.

Le Gouverneur remercie les membres de l'assemblée, elle se termine à 20h15

Le Chœur chante le Lyoba et le Vieux Chalet pour clore l'assemblée 2023.

Applaudissement de l'assemblée, pour la belle prestation.

Fin de la 42^e Assemblée Générale Ordinaire à 21h00

Pierre-Yvan Président de l'Interprofession du Gruyère est présenté par Le Gouverneur et prend la parole. Il donne des informations sur Le Gruyère. Il explique un peu de son historique. Création de la Confrérie en 1981. AOC en 1999, AOP en 2011.

Il nous donne quelques chiffres concernant les membres ; Producteur, Fromager Production d'alpage... Un film, concernant la fabrication du Gruyère de A à Z, est montré à l'assemblée.

Il présente les organes de l'IPG :

- Comité
- Assemblée des délégués
- Gérance.

Il remercie M. Gendre et M. Bardet pour leur engagement ils sont applaudis par l'assemblée.

Il montre les cahier des charges et les zones de production FR, VD, NE, JU, JuBE,

Il nous montre un autre film.

Le Gouverneur lui remet un cadeau pour le remercier pour sa présentation.

Le Gouverneur invite les Gentes Dames et Solides Compagnons à manger la fondue.

Sarah Colliard
Chancelière – Epistolière
Pringy, le 23.03.2023